

Décision 21-DCC-115 du 25 juin 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de 21 magasins de commerce de détail et du fonds de commerce de Gap France SAS par la société Financière Immobilière Bordelaise

Posted on: 25 juin 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Financière Immobilière
Bordelaise

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Gap France

Lire

le texte intégral de la décision

134.8 Ko

le communiqué de presse/ the press release